

Prime d'équipe :

La Poste n'a décidément honte de rien

Depuis 2008, la BSCC a mis en place la Prime d'équipe pour les facteurs, qu'elle a élargie à d'autres fonctions à partir de 2020. Depuis la création de la Prime, **la CGT dénonce ses critères d'attribution** mis en place de façon unilatérale par la Direction. Les objectifs de performance fixés sont inatteignables, sans parler du critère de présentéisme qui est scandaleux voire discriminatoire.

Tout est fait pour ne pas la verser dans sa globalité aux agents !

Pendant que la pandémie COVID fait à nouveau rage avec 300 000 nouveaux cas par jour, que les contaminations explosent chez les agents du courrier, **la Direction décide de durcir ce critère et de sanctionner encore plus les jours d'arrêt maladie.**

Depuis déjà plusieurs années les absences maladie pénalisent les agents, La Poste a instauré la double peine en sanctionnant financièrement les agents qui tombent malade.

C'est scandaleux !

- ◆ 1 jour d'arrêt dans le quadrimestre
=> moins 20 % sur la prime
- ◆ 2 jours d'arrêt dans le quadrimestre
=> moins 40 % sur la prime
- ◆ 3 jours d'arrêt dans le quadrimestre
=> moins 60 % sur la prime
- ◆ 4 jours d'arrêt dans le quadrimestre
=> **PRIME ZERO €**

**IL EST DÉJÀ INDÉCENT ET DISCRIMINANT EN PÉRIODE DITE « NORMALE »
DE PÉNALISER DES AGENTS MALADES,**

MAIS LÀ CELA DEVIENT CARRÉMENT IGNOBLE ET INHUMAIN !

La CGT et les agents dénoncent une direction hors-sol et méprisante, incapable de reconnaître l'engagement des personnels. Pire, une direction qui s'acharne sur les malades !!!

Par conséquent, pour la CGT :

- 1** Les critères pour maladie, absences ou tout autre objectif doivent être retirés (c'est d'ailleurs une demande unanime de toutes les organisations syndicales)
- 2** Il faut augmenter les salaires immédiatement car les primes sont aléatoires au contraire du salaire qui lui est acté définitivement

Aujourd'hui travailler à La Poste, c'est la misère :

Un facteur embauche au SMIC et après 25 ans de carrière, il touche seulement à peine plus de 1500 €. Un ACC 1.2 avec 6 ans d'ancienneté est au SMIC !!! Scandaleux au vu de la difficulté du métier et de tous les efforts consentis. La direction s'étonne de ne pas réussir à recruter mais qui voudrait faire ce travail dans les conditions actuelles ?

Ce sont bien des augmentations de salaires dont nous avons besoin car lorsque La Poste met en place des primes, elle trouve toujours des subterfuges via des critères d'attributions pour ne pas nous les verser. La prime d'équipe en est le parfait exemple !

LA CGT AVEC LES PERSONNELS EXIGENT :

- ▶▶ Le dégel du point d'indice et rattrapage du blocage des dernières années
- ▶▶ un Smic à 2000 € et une revalorisation de toutes les grilles de salaires
- ▶▶ Le doublement du salaire sur l'ensemble de la carrière
- ▶▶ Le versement immédiat d'un 13^{ème} mois
- ▶▶ L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- ▶▶ Le versement d'une prime exceptionnelle de 1000 euros
- ▶▶ La suppression du critère de présentisme dans le calcul de la prime d'équipe

Faisons-nous entendre, mobilisons-nous pour nos salaires et nos emplois, toutes et tous décidons d'actions, de débrayages, de grèves dans la poursuite du 27 janvier qui a vu une mobilisation massive partout sur le territoire sur la question des salaires.

**AVEC PLUS D'UN MILLIARD D'EUROS DE BÉNÉFICES EN 2021,
PHILIPPE WAHL PEUT BIEN REMERCIER LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS !!!**

**CE QUE NOUS VOULONS, CE NE SONT PAS DES
REMERCIEMENTS MAIS BIEN UNE RECONNAISSANCE DE
NOTRE TRAVAIL PAR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE !**



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

